

**Engagement de la France pour la maîtrise des infections associées aux soins  
dans le cadre du programme  
« Sécurité des patients – un défi mondial » de l'Alliance mondiale OMS**

Je soussignée, Roselyne Bachelot-Narquin ministre de la Santé et des Sports, et au nom du ministère français de la Santé et des Sports, à Paris, le 05 mai 2009,

Reconnaissant l'importance de la morbidité et de l'impact économique que les infections associées aux soins font peser sur les malades et les systèmes de santé du monde entier,

Considérant que la majorité de ces infections sont accessibles au traitement et qu'une partie est évitable,

Considérant que le programme « Sécurité des patients – un défi mondial » de l'Alliance mondiale OMS constitue une opportunité pour assurer la maîtrise des infections associées aux soins au niveau mondial,

Considérant que le programme « Sécurité des patients – un défi mondial » de l'Alliance mondiale OMS génère un nouvel élan pour réduire l'incidence des infections associées aux soins en France,

**m'engage à œuvrer pour faire diminuer les infections associées aux soins de santé en prenant les mesures suivantes :**

- faire reconnaître l'importance des infections associées aux soins ;
- consolider les campagnes aux niveaux national, interrégional et régional pour promouvoir et améliorer l'hygiène des mains, notamment par l'utilisation des produits hydro-alcooliques par les acteurs du système de soins ;
- diffuser, aux usagers, des informations fiables relatives aux infections associées aux soins, ainsi qu'aux professionnels, aux niveaux national et régional, afin notamment de favoriser l'adoption de mesures préventives appropriées ;
- partager des expériences et, le cas échéant, des données de surveillance avec l'Alliance mondiale OMS pour la sécurité des patients ;
- adopter des stratégies et lignes directrices reconnues au niveau européen et international, comme celles de l'OMS pour prévenir, maîtriser et traiter les infections associées aux soins, notamment dans les domaines de l'hygiène des mains, de la sécurité des procédures cliniques ainsi que de l'environnement des soins.

m'engage à travailler, en lien avec les agences sanitaires, les professionnels de santé et les associations d'usagers :

- pour promouvoir les référentiels actualisés de bonnes pratiques et de comportement, afin de réduire les risques d'infections associées aux soins ;
- pour favoriser et soutenir la collaboration avec les instituts de recherche, les agences sanitaires, les établissements de formation, les universités et les établissements de santé d'autres États membres de l'OMS, afin de garantir la pleine utilisation des connaissances et des expériences dans le domaine des infections associées aux soins ;
- pour encourager, en les soutenant, les personnels soignants dans leur rôle essentiel dans la mise en œuvre de pratiques visant à réduire les infections associées aux soins.



---

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé et des Sports, France.